

Motion des enseignants du lycée Jean Zay, Thiers. CA du 31 janvier 2018

Nous, représentants élus des enseignants au conseil d'administration du lycée, souhaitons vous faire part de notre inquiétude à l'égard de la réforme du lycée général et technologique. Nous vous alertons sur les points suivants:

1. Les conditions d'apprentissage des élèves seront dégradées:
 - diminution globale des heures d'enseignement
 - évaluations non formatives et permanentes

2. L'adéquation entre les attendus de l'enseignement supérieur et les choix de spécialité au lycée ne sera pas garantie. L'abandon d'une spécialité en terminale réduira l'éventail des possibilités d'orientation. Par exemple : un.e élève souhaitant faire une classe préparatoire MPSI devra éliminer une spécialité parmi Maths, physique et SI.

3. En filière STI2D, les élèves doivent attendre la terminale pour suivre la spécialité qui les a motivés à choisir la voie technologique.

4. Les projets de nouveaux programme sont inquiétants, élaborés dans l'urgence et de manière autoritariste; la consultation des équipes enseignantes se fait à posteriori.

5. Des inégalités entre établissements vont apparaître puisque les élèves valideront le baccalauréat par des évaluations locales.

6. Une réforme dont les objectifs ne sont qu'économiques et en aucun cas pédagogiques, va nécessairement à l'encontre de la démarche dans laquelle s'inscrivent les équipes enseignantes.